



# SENTHEIM INFOS

Octobre 2008

## Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

L'automne s'est installé avec ses matins frais et ses pluies. Cela m'amène à revenir sur le curage des fossés ruraux, évoqué à deux reprises, déjà, dans des éditions précédentes.

**La première tranche dont je vous ai parlée en septembre est terminée.**

Des travaux semblables, suite à une demande de la commune, sont en cours le long du chemin rural de Mortzwiller, devenu itinéraire cyclable départemental depuis que le département a remis cette voie en état. D'autres ont également été menés, dans la rue du 29 novembre, le long de l'emprise de la piste cyclable en direction de Guewenheim.

**Mais, ces travaux-là sont pris en charge par le Conseil Général.**

Ces différentes interventions communales et départementales devraient permettre une meilleure évacuation des eaux de ruissellement.

Des travaux de débroussaillage ont été effectués également par les services du département tout le long de la piste cyclable.

Le conseil municipal lors de la réunion du mois de septembre a décidé d'entreprendre le réaménagement des espaces administratifs de la mairie (transfert du secrétariat dans l'ancienne salle de classe au rez de chaussée, les locaux actuels étant réaménagés en bureaux pour la municipalité).

**Compte tenu de l'importance du chantier, une grande part des travaux sera réalisée par des entreprises et non par les services techniques.**

Des consultations sont en cours actuellement en vue de finaliser le projet et en vue d'attribuer les différents lots : cloisonnement, électricité, téléphonie, peinture, mobilier, accès pour les handicapés, travaux pour remédier aux problèmes d'humidité d'un mur.

**Ces aménagements doivent permettre l'amélioration des conditions de travail du personnel administratif, de la municipalité et également d'améliorer l'accueil du public.**

Nous vous informerons de l'évolution de ce dossier dès que tous les éléments seront en notre possession.

Par ailleurs, le conseil municipal veut aussi mieux aménager les éco-points. Une première consultation est en cours pour celui de la rue du Vieux Chemin, **l'objectif est de mieux les intégrer dans l'environnement et de les rendre plus fonctionnels et plus propres.**

Dans l'attente de cette réalisation, cela ne doit pas empêcher certains de nos concitoyens de faire des efforts, c'est-à-dire de ne pas déposer d'autres déchets à côté des conteneurs ou de laisser des bouteilles en attente car les conteneurs étaient pleins...Merci.

Le Conseil Municipal se réunira le mardi 4 novembre à 20h.

Bernard HIRTH



**Pompiers** : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

**Mairie** : 03.89.82.52.03

**Ecole élémentaire "Les Tilleuls"** : 03.89.82.53.96

**Ecole maternelle** : 03.89.82.87.17

**Presbytère** : 03.89.82.52.74

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication  
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

## Honorariat

Le samedi 13 septembre, la commune a rendu hommage à son ancien maire, Guy Jordy et à son 1<sup>er</sup> adjoint, Marcel Mattauer. Pendant un quart de siècle, ils ont œuvré ensemble au sein du conseil municipal en alliant parfaitement leurs compétences pour le plus grand bien de notre village. De nombreux projets, qu'il serait trop long à énumérer, ont été réalisés pendant leur mandature.

Tous deux ont été élevés à l'honorariat par Monsieur Le Préfet. sur proposition du Conseil Municipal.

Le maire, Monsieur Bernard Hirth, de nombreuses personnalités politiques, les épouses des bénéficiaires, les conseillers municipaux et des représentants d'associations ont partagé ensemble ces moments.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de remercier Madame Monique Neff, employée administrative qui a pris une retraite bien méritée.

De plus, la remise officielle des clés de la nouvelle camionnette communale aux ouvriers communaux a clos cette belle cérémonie qui s'est achevée autour du verre de l'amitié, comme il se faut !

Françoise NAEGELEN

## AGIR avec les sans-emploi

**Simplifiez-vous la vie et réduisez vos impôts !**

Nous proposons de multiples services à domicile :

- Ménage, courses
- Jardinage, taille
- Travaux d'intérieur, petit bricolage
- Repassage, couture
- Aide au déménagement
- Déneigement, ramassage de feuilles
- Garde d'enfants (de plus de trois ans)...

Vos avantages :

- Aucune démarche administrative.
- Un partenaire agréé par l'état et sans but lucratif.
- Une réduction d'impôts de 50% dans le cadre des services à la personne.
- Une solution adaptée à vos besoins à tout moment.
- La proximité d'AGIR dans les cantons de Thann, Cernay et Masevaux.

Les personnes mises à disposition à votre domicile sont déclarées et en capacité de répondre aux services qui leur sont confiés. Elles bénéficient toutes d'un entretien de suivi régulier.

Pour tous renseignements téléphonez à :

**THANN : 03 89 37 99 61**

**MASEVAUX : 03 89 38 86 81**

## 8<sup>ème</sup> marche populaire de la solidarité

Les 18 et 19 octobre 2008, l'équipe Caritas Secours Catholique de Masevaux qui œuvre dans la vallée de la Doller et le vallon du Soultzbach organise sa 8<sup>ème</sup> marche populaire de la solidarité. Le départ aura lieu le samedi et le dimanche de 7h à 14h à la salle polyvalente de Masevaux.

Une collation sera offerte au contrôle 1, les marcheurs pourront également se restaurer aux contrôles 2 et 3. A la salle polyvalente, choucroute garnie ou collet frites salade seront proposés aux marcheurs et aux non marcheurs.

Venez nombreux. Le bénéfice de notre action nous permet chaque année d'aider les personnes en difficulté que nous accueillons à Masevaux.

L'équipe de Caritas Secours Catholique Masevaux vous remercie d'avance.

Pour l'équipe, Jeannine DEMEY

## VISITE DU PATRIMOINE COMMUNAL

Lors de la journée du patrimoine Martine Bissler, responsable archives et patrimoine, avait invité les membres du Conseil Municipal et ceux du Comité Consultatif Archives et Patrimoine à une visite de quelques sites historiques du village.

Les participants ont pu monter au clocher de l'église et admirer l'orgue, le grenier et l'imposante charpente de cet édifice. Ils ont ensuite visité « la villa de la gare » puis le caveau qui se trouve dans le parc de la maison de convalescence. C'est là que reposent les membres de la famille Bian et quelques frères de l'ordre de Saint Jean de Dieu, qui résidaient autrefois à Sentheim. Après un passage par la chapelle Ste-Anne, la promenade s'est terminée à la mairie où M. Jordy Maire honoraire et M. Hirth ont paraphé le registre de transmission des archives.



Devant la chapelle Ste-Anne



Passation des archives entre M. Jordy et M. Hirth

## FC SENTHEIM

Suite à la qualité de notre formation des jeunes joueurs, l'effectif des jeunes licenciés passe de 80 à 115. Cette augmentation nous pose des problèmes quand à leur encadrement.

Nous manquons d'entraîneurs, de dirigeants et de responsable du club-house et sommes prêts à accueillir toute bonne volonté.

Pour tout renseignement, appeler le 06 08 30 08 82.

Par avance merci.

Serge JAEG - Président du FC SENTHEIM

### Information sur l'accès à la forêt

Suite à de nombreux cas d'incivilité notoire et dans l'intérêt des propriétaires, des usagers et de la forêt elle-même, nous sommes dans l'obligation de verrouiller les barrières avec des cadenas neufs.

Les propriétaires sont priés, à partir du 15 octobre, de venir chercher une clé à la Mairie. Les exploitants occasionnels sont priés de prendre une clé en Mairie avant le début de leurs travaux et de nous la retourner dès achèvements de ces derniers. Nous demandons à tous de bien refermer les barrières après chaque passage.

Bernard HIRTH - Maire de SENTHEIM

### Élection du conseil d'administration de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales

La caisse Nationale de retraite des agents des collectivités locales procède au renouvellement de son conseil d'administration en décembre 2008. L'élection de ses membres a lieu dans le cadre d'un vote par correspondance. La liste électorale, ainsi que les instructions de vote sont affichées en Mairie (tableau d'affichage).



#### A NOTER SUR VOS AGENDAS

Mercredi 15 octobre : Don du sang

Samedi 18 octobre et  
Dimanche 19 octobre : 8<sup>ème</sup> marche populaire de la solidarité à MASEVAUX

Jeudi 23 octobre : Marche organisée par "les marcheurs de Sentheim"

Du 9 au 11 novembre : Exposition photos, documents, armes, uniformes "Sentheim pendant la guerre de 14-18" de 14h à 19h en gare de Sentheim (Train Thur Doller Alsace, Commune de Sentheim et Office National des Anciens Combattants)

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association..) contacter **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyer un courriel à **marc.perrin@estvideo.fr**

**Date de prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 15 Novembre 2008**

## Oh Ce court ....

Il est tout beau, il est tout neuf et a été inauguré le dimanche 14 septembre 2008. Les as des aces sont servis ! Après un rapide historique et un bilan du club, le président du tennis club de Sentheim a passé la parole et la paire de ciseaux à monsieur le maire de la commune, qui, lors de son discours, a souligné le dynamisme du club et a affirmé la légitimité de la France qui fait, face à la France qui attend. S'en est suivi le traditionnel vin d'honneur servi aux nombreux conseillers municipaux et membres du club ainsi qu'au maire honoraire. La journée s'est poursuivie par un repas et s'est terminée par le tournoi annuel du club, qui a vu la victoire finale remportée par Thomas chez les jeunes, et par Laetitia et Christian en double mixte. Félicitations aux vainqueurs et bravo à tous les participants.

Alors, pourquoi un nouveau court de tennis ?

Formidable outil pédagogique, il permet à l'école de tennis qui compte 20 jeunes de s'entraîner tous les mercredis (enfin quand la météo le permet) et de pouvoir proposer des cours aux adultes. De plus, nos équipes féminines et masculines, engagées dans les différents championnats ne sont plus tenues d'avoir recours à des locations coûteuses et lointaines lors de la réception des autres équipes de leurs poules et enfin de pouvoir accueillir plus de familles qui s'adonnent au tennis en semaine ou le week-end.



Alors, affûtez vos cadres, retendez les cordages et rendez-vous sur le central ou sur le court numéro 1 !

Thierry DELPEUCH

## Comité consultatif « Agriculture et Forêts »

**Le comité consultatif "Agriculture et Forêts" s'est réunie deux fois depuis mars 2008.**

### o Réunion du 21/06/2008

La réunion a été animée par Messieurs Jean de MARIN, Responsable de l'Unité Territoriale, et Michel FARNY, Responsable du triage, avec la participation de Monsieur Marcel MATTAUER adjoint honoraire qui a fait profiter ses successeurs de son expérience.

Passage en forêt :

#### 1- Lutereichwald

Suite à une glandée exceptionnelle, une parcelle a été exploitée pour permettre le développement des jeunes chênes. La commission se fait expliquer la régénération naturelle.

Au vu des résultats, une seconde parcelle d'environ 6 ha va être déboisée pour les mêmes raisons.

#### 2- Oberwald

Arrêt dans plusieurs parcelles pour suivre l'évolution de la forêt dans le temps.

Création de layons, entretien de la régénération.

Présentation de sites remarquables : mares qui sont à conserver et à entretenir.

- **Réunion du 26/08/2008** 20h Espace Schuffenecker.

Un seul point à l'ordre du jour : étude du projet de révision d'aménagement de la forêt pour la période 2006-2025.

Le projet a été présenté par Monsieur Gaël FELLET, le rédacteur du projet avec la participation de Monsieur Jean de MARIN, Responsable de l'Unité Territoriale, et Monsieur Michel FARNY, Responsable du triage.

Surface de notre forêt : 117,08 hectares

La forêt communale de Sentheim forme une série unique traitée en futaie régulière par la méthode du groupe de régénération strict, affectée principalement à la production de bois d'œuvre feuillus.

Objectif principal :

- Production ligneuse

Objectifs associés :

- Accueil au public
- Conservation des milieux ou espèces remarquables
- Chasse

Sites d'intérêt écologique particulier :

- Parcelle 13 se 0,25 ha : grande mare avec ses abords délimités par des guidons de peinture bleue.
- Parcelle 14 se 0,98 ha : réseau de marelles.
- Parcelle 20 2,66 ha : zone à très fortes pentes ayant une dynamique, rare dans les environs de recolonisation après éboulement.
- Suspicion de présence de Gagea Lutea.

Le revenu estimé de la forêt pour les 20 prochaines années est de 173 € par hectare et par an, soit une recette moyenne sans impôts de l'ordre de 20 200 € par an.

L'aménagement présent, en tirant parti des peuplements existants, en favorisant la régénération naturelle progressive en diversifiant les essences, a pour objectif de poursuivre le renouvellement d'une forêt saine et stable, dans le respect des milieux et des paysages.

**Prochaine réunion :**

Dimanche 19 octobre 2008

Rendez-vous à la Mairie.

Visite des parcelles du Bergwald.

**Roland MESSERLIN**

Président Comité Consultatif Agriculture et Forêt

## **Du billard à Sentheim**

Monsieur Gérard Payet, gérant de la « Paillote » rue de la Gare, a créé un club de billard. Ainsi, cette année, 3 équipes ont participé aux « Interclubs » et se sont qualifiées pour le championnat de Division Nationale qui se déroulera cette année en Bretagne.

La reprise des entraînements se fera, ce mois d'octobre, pour juniors et seniors.

Alors, n'hésitez pas, venez voir ! Si cela vous intéresse, pourquoi ne pas faire partie d'une équipe !

Françoise NAEGELEN